

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 27/08/2025

Séance ouverte : 18 H45

Président de séance : Monsieur le Maire, Jean-François HOURDEAU

<u>Présents</u>	Maire : Jean-François HOURDEAU <u>Adjoints</u> : Florian FINET, Aurélie BENEDET, Mohammed YAHIAOUI <u>Conseiller</u> : Catherine BARKOVIC, Jean François DUSART, Pierre LEGRAIN, Valentin NAMUR, , Stéphane NICOLE
<u>Procurations :</u>	Caroline GOREZ a donné procuration à Jean-François HOURDEAU ; Marie Christine MONTUELLE a donné procuration à FINET Florian ;
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	Corinne CRUNELLE, July POMMEROLLE, Bérengère VINCENT
<u>Absents</u>	Lucie VERSPIEREN,

Secrétaire de séance : Aurélie BENEDET

Le conseil donne son accord à l'unanimité

La secrétaire de séance procède à l'appel.

Le quorum est atteint.

- 1- Approbation du compte rendu du CM du 25 avril 2025
- 2- Délibération tarifs cantine 2025/2026
- 3- Délibération tarifs garderie 2025/2026
- 4- Délibération affiliation volontaire au CDG59 du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord
- 5- Délibération subvention aux associations
- 6- Informations et questions diverses

## **1. Approbation du compte rendu du CM du 25 avril 2025 :**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques concernant le compte rendu du CM du 25 avril 2025

*Mise au vote : Adopté à l'unanimité*

## **2. Délibération tarifs cantine 2025/2026 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le tarif du repas de la cantine pour l'année scolaire 2025/2026. En effet, les familles ont déjà les frais de transport pour conduire leur enfant à l'école de Mortagne.

**Il propose ainsi d'approuver la tarification suivante selon le quotient familial de la CAF :**

Quotient familial	Inférieur à 500 €	De 500 à 750 €	Supérieur à 750 €	Adulte
Prix du repas facturé	0 € 95	1 €	3 € 50	4 € 50

*Mise au vote : 7 pour et 4 contre*

## **3. Délibération tarifs garderie 2025/2026 :**

Monsieur le Maire propose au conseil de garder la tarification de l'année scolaire 2024/2025 sachant que les parents ont des frais supplémentaires afin de mettre leurs enfants à l'école situé à Mortagne.

#### **Tarif année scolaire 2025/2026 :**

Le tarif est fixé à la demi-heure selon le quotient familial de la CAF et uniquement pour les enfants fréquentant l'école de Maulde.

Il propose ainsi d'approver la tarification suivante selon le quotient familial de la CAF :

Quotient familial	Inférieur à 500 €	De 500 à 750 €	Supérieur à 750 €
Tarif à la ½ heure	0.70 €	0.75 €	0.80 €

#### **Mise au vote : adopté à l'unanimité**

#### **4. Délibération affiliation volontaire au CDG59 :**

Monsieur le Maire informe que le syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe a sollicité son affiliation volontaire au CDG59 au 01 janvier 2026. Pour que celle-ci soit favorable, les collectivités déjà affiliées doivent délibérer.

#### **Mise au vote : Adopté à l'unanimité**

#### **5. Délibération subvention aux associations :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu des demandes de subventions des associations. Après étude de celles-ci, il propose à l'assemblée de délibérer sur la répartition des montants alloués à chacune comme suit

- L'EIMME : 1397.15 (montant 2024)

Monsieur Finet Florian ne prend pas part au vote concernant le montant alloué à l'association EIMME

#### **Mise au vote : Adopté à l'unanimité (M. Finet ne prend pas part au vote)**

#### **6. Informations et questions diverses :**

##### **➤ Traçage circulation cyclistes petite rue :**

Afin de compléter le traçage réalisé sur la quasi-totalité des routes départementales, nous avons reçu un devis de l'entreprise SIGNATURE qui a réalisé les traçages rue du pont et grand rue pour la CAPH. Cela permettra de réaliser les 300 mètres non sécurisés dans la petite rue de la fin de piste cyclable jusqu'au stop au centre du village.

Le traçage estimé à 1368€.

**Validé par le conseil.**

##### **➤ Gratification stage :**

Monsieur le Maire demande au conseil d'accorder une gratification au stagiaire pour le travail réalisé afin de refondre le site internet. Le travail effectué par le stagiaire aurait couté entre 3000€ et 4000€ par un professionnel.

Le conseil valide la gratification pour le stagiaire pour un montant de 500€ en carte cadeau.

##### **Festivité du village 6 et 7 septembre :**

Un flyer a été distribué en toute boîte aux habitants et des affiches ainsi que des invitations pour le conseil municipal. Tout le détail se retrouve dessus comme pour le samedi : la brocante, le concours de vélo et trottinettes fleuris, l'élection de miss et mister maulde, un concert apéritif, la présence d'une restauration et d'un bal populaire finalisé par un feu d'artifice.

Le dimanche il y aura la présence des pompiers, un concert et repas champêtre, un carnaval et un office religieux. Tout le weekend, il y aura la présence de la fête foraine.

Concernant le carnaval, un char devra être décoré pour le conseil municipal par les conseillers. La décoration aura lieu le vendredi à partir de 17H.

### **Traçage petite rue :**

Pour faire suite à cette problématique de stationnement récurrente et abordée à différents conseil, Monsieur le Maire a pris un arrêté de stationnement et des lignes jaunes ont été tracées.

Ne pas oublier de refaire le traçage avant le retour des enfants dans l'école de Maulde.

### **Station épuration :**

Comme vous avez sûrement pu le lire sur Facebook, Monsieur le Maire a reçu le directeur de Noreade afin de faire le point sur le bruit de la station d'épuration. Celui-ci s'est engagé à réaliser des travaux afin de réduire cette nuisance courant 2026.

Lors de cette visite, la problématique des fuites sur le réseau de la deuxième partie de la grand rue a également été abordé, ces travaux devraient être réalisés second semestre 2026 après validation par le comité syndical qui arbitrera les travaux programmés.

### **Repas CCAS :**

Le repas aura lieu le dimanche 05 octobre sous le thème de la « Magie »

L'animation sera assurée par le groupe « Monaco ».

Une réunion du CCAS aura lieu ce vendredi 29 aout en mairie afin de se décider sur le choix du traiteur.

### **Maisons fleuries/ Accueil des nouveaux habitants/ nouveaux parents/ Mise à l'honneur des lauréats du brevet et Bac :**

La remise des prix pour les maisons fleuries ainsi que les 3 autres thématiques auront lieu le vendredi 03 octobre 2025 à la salle des fêtes à 18h sur inscription.

Si il y a peu d'inscription, le rassemblement aura lieu en mairie.

### **Concert d'automne :**

Le concert se produira le 19 octobre à 16h.

En 1<sup>er</sup> partie, il y aura l'harmonie intercommunale et en 2<sup>e</sup> partie, c'est encore en recherche.

### **Sportez vous bien :**

C'est un évènement qui fête le sport de manière nationale. Il se déroulera le samedi 11 octobre : plusieurs activités seront présentes comme le foot, le basket-ball, le rallye photo, la course d'orientation. Il y aura peut-être des petits jeux pour les petits.

Il se terminera par un gouter offert par la mairie.

### **Spectacle de fin d'année :**

Le spectacle de fin d'année aura lieu le mercredi 10 décembre à 15h00.

L'animation sera assurée par « Monaco ». Un spectacle de magie « Steffy la Fée Bleue »

### **Ateliers participatif noël**

L'atelier est reconduit comme chaque année. Une toute boite sera effectuée afin de donner aux habitants tous les détails.

Des palettes sont réquisitionnées pour les confections.

### **Vidéo protection**

La mairie est en attente de l'arrêté dans les jours prochains.

Une demande de dérogation pour l'installation des vidéos protections a été demandé afin d'anticiper le démarrage des travaux d'installation avant la demande de subventions.

**Fin de la séance :** 20h30